



**PRÉFET
DE L'HÉRAULT**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale de l'emploi, du travail
et des solidarités
Pôle inclusion sociale et logement
Unité populations vulnérables**

Affaire suivie par : GK-JP-AA
Téléphone : 04.67.41.72.00
Mél : ddcs-tutelles@herault.gouv.fr

Montpellier, le **11 JUIN 2021**

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N° 2021 / 0089

Fixant la liste départementale des personnes et services habilités pour être désignés par les juges des contentieux de la protection en qualité de mandataire judiciaire à la protection des majeurs, et par les juges des enfants en qualité de délégué aux prestations familiales.

**Le préfet de l'Hérault
Officier de la Légion d'honneur
Officier de l'Ordre national du Mérite**

- VU** le code de l'action sociale et des familles et notamment les articles L. 471-2 et L. 474-1 ;
- VU** la loi n° 2007-308 du 5 mars 2007 portant réforme de la protection juridique des majeurs, notamment ses articles 44 et 45 ;
- VU** la loi n° 2015-1776 du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement ;
- VU** l'arrêté préfectoral N° 2019 / 0096 du 20 septembre 2019 fixant la liste départementale des personnes et services habilités pour être désignés par les juges des tutelles en qualité de mandataire judiciaire à la protection des majeurs, et par les juges des enfants en qualité de délégué aux prestations familiales pour le département de l'Hérault ;
- VU** l'arrêté préfectoral n° 2021/01/325 du 31 mars 2021 portant délégation de signature à Monsieur Richard LIGER, directeur départemental de l'emploi, du travail et des solidarités ;
- VU** l'arrêté préfectoral n° 2020 / 0008 du 5 février 2020 portant retrait d'agrément à Mme PAGINADON Marie-Huguette, pour l'exercice à titre individuel en qualité de mandataire judiciaire à la protection des majeurs ;
- VU** l'arrêté préfectoral n° 2021 / 0003 du 8 janvier 2021 portant retrait d'agrément à M. GUEMART Jean-Michel, pour l'exercice à titre individuel en qualité de mandataire judiciaire à la protection des majeurs ;
- VU** l'arrêté préfectoral n° 2021/ 0035 du 11 février 2021 portant retrait d'agrément à M. CARMEILLE-PAGEAUX Stéphane, pour l'exercice à titre individuel en qualité de mandataire judiciaire à la protection des majeurs ;

- VU** l'arrêté préfectoral n° 2021 / 0043 du 8 mars 2021 portant retrait d'agrément à Mme BONDENET Anne-Marie, pour l'exercice à titre individuel en qualité de mandataire judiciaire à la protection des majeurs ;
- VU** l'arrêté préfectoral n° 2021 / 0042 du 8 mars 2021 portant retrait d'agrément à Mme DELPECH Corinne, pour l'exercice à titre individuel en qualité de mandataire judiciaire à la protection des majeurs ;
- VU** l'arrêté préfectoral n° 2021 / 0082 du 20 mai 2021 portant retrait d'agrément à Mme SAGUY Brigitte, pour l'exercice à titre individuel en qualité de mandataire judiciaire à la protection des majeurs ;
- VU** les arrêtés préfectoraux du 22 mars 2021 portant agrément pour l'exercice à titre individuel des mandataires judiciaires à la protection des majeurs, pris en application des articles L.472-1 et L.472-2, R.472-1 à R.472-6 du code de l'action sociale et des familles, ci-après désignés :
Mmes ABHILIL SAINT-JEAN Claire, BATAILLE Céline, BERTRAND Sylvia, COSTE Ophélie, DECUP Clémence, DIMAGGIO Corinne, HOTTEAU Vanessa, MONESTIER Laurence, RASCALON Solange, SCHILD Alexandra, SYDENHAM Delphine, UNAL Amélie et Mrs FRAGIACOMO Nicolas, JEANTET Vincent et OLIVIER Laurent ;

SUR PROPOSITION du directeur départemental de l'emploi, du travail et des solidarités ;

ARRETE

Article 1er :

La liste des personnes et services habilités pour être désignés, au titre de l'article L.471-2 du code de l'action sociales et des familles, en qualité de **mandataire judiciaire à la protection des majeurs** par les juges des contentieux de la protection pour exercer des mesures de protection des majeurs au titre de la **tutelle**, de la **curatelle** ou du **mandat spécial auquel il peut être recouru dans le cadre de la sauvegarde de justice** est ainsi établie pour le département de l'Hérault :

1) En qualité de services :

TRIBUNAUX JUDICIAIRES DE : MONTPELLIER, SETE ET BEZIERS

Services MJPM autorisés	Adresses	
Association pour Personnes en Situation de Handicap (APSH 34) Service de Tutelles	<u>Siège social et antenne de Montpellier :</u> Espace Louis Viala 284, avenue du Professeur J.L. Viala Parc Euromédecine II	34193 MONTPELLIER CEDEX 5
	<u>Antenne de Béziers :</u> Espace Jean Moulin 44 avenue Jean Moulin	34500 BEZIERS
Association Tutélaire de Gestion (ATG)	<u>Antenne de Montpellier :</u> Immeuble le Newton 386, quai Louis le Vau	34184 MONTPELLIER CEDEX 4
	<u>Antenne de Béziers :</u> 8, rue de l'Olivette CS 30001	34535 BEZIERS CEDEX 1

GERANTO SUD	Siège social et Antenne de Montpellier : Résidence ELECTRA 834, avenue du Mas d'Argeliers	34070 MONTPELLIER
	Antenne de Sète : 103, quai d'Orient	34200 SETE
	Antenne de Béziers : 191, rue Monte Cassino	34500 BEZIERS
Union Départementale des Associations Familiales (UDAF 34)	Siège social et Antenne de Montpellier : 160, rue des Frères Lumière	34000 MONTPELLIER
	Antenne de Sète : 16, rue Denfert-Rochereau	34200 SETE
	Antenne de Béziers : 69, impasse Delhon	34500 BEZIERS
	Antenne de Lodève : 40, avenue de Fumel	34700 LODEVE

2) En qualité de personnes physiques exerçant à titre individuel :

TRIBUNAUX JUDICIAIRES DE : MONTPELLIER – SETE – BEZIERS

MJPM agréés		Lieu d'exercice
Madame	ABHILIL SAINT-JEAN Claire	34120 PEZENAS
Madame	BANA (née CARLOTTI) Murielle	(placée en indisponibilité pour une période indéterminée)
Madame	BARDIN Marielle	34070 MONTPELLIER
Madame	BATAILLE Céline	34970 LATTES
Madame	BENINI-PICHOT Yonné	34080 MONTPELLIER
Madame	BERTRAND Marjorie	34080 MONTPELLIER
Madame	BERTRAND Sylvia	34570 PIGNAN
Madame	BLOCH Delphine	34070 MONTPELLIER
Monsieur	BOURBON Jean-Louis	34500 BEZIERS
Madame	CABOS Céline	34500 BEZIERS
Madame	CARREAU Marie-Ange	(placée en indisponibilité pour une durée indéterminée)
Madame	CAUVY Stéphanie	34090 MONTPELLIER
Madame	CENTENO Jacqueline	34080 MONTPELLIER
Madame	CHATELUS Marie-Alix	34070 MONTPELLIER

Madame	CHAUVET Aline	34070 MONTPELLIER
Madame	CHEVRIER Catherine	34500 BEZIERS
Madame	CHINEAUX Aude	30900 NIMES
Madame	CIANCIOSI Francesca	34110 FRONTIGNAN
Madame	COSTAGLIOLA Nicole	34880 LAVERUNE
Madame	COSTE Ophélie	34000 MONTPELLIER
Madame	DANA Nacéra	34000 MONTPELLIER
Madame	DATTOLI Monica	34990 JUVIGNAC
Madame	DECUP Clémence	34970 LATTES
Madame	DIMAGGIO Corinne	34500 BEZIERS
Madame	DURAND Dominique	34000 MONTPELLIER
Monsieur	FRAGIACOMO Nicolas	34000 MONTPELLIER
Madame	GARDES Aurélie	34830 JACOU
Monsieur	GARDES Gérard	34830 JACOU
Madame	GAZEL Brigitte	34220 SAINT PONS DE THOMIERES
Madame	GIL Michèle	34120 TOURBES
Madame	GIMENO Suzanne	34990 JUVIGNAC
Monsieur	GIRAUD Pierre-André	34770 GIGEAN
Madame	GOULARD Karine	34400 LUNEL
Madame	GOUNEL Dominique	34230 VENDEMIAN
Madame	GUILLER Sylviane	34000 MONTPELLIER
Madame	HOTTEAU Vanessa	34430 SAINT-JEAN-DE-VEDAS
Madame	HUC Pauline	34070 MONTPELLIER
Monsieur	ILHE Jean-Pierre	34830 CLAPIERS
Monsieur	ITIER Frédéric	34080 MONTPELLIER
Monsieur	JEANTET Vincent	34000 MONTPELLIER
Madame	JOURDAIN-FREY Brigitte	34080 MONTPELLIER
Madame	KALT Caroline	34500 BEZIERS
Madame	LEAUTE Nathalie	34160 CASTRIES
Madame	LE GALL Nicole	34270 SAINTE CROIX DE QUINTILLARGUES
Madame	LEGER Daphnée	34700 LODEVE
Monsieur	LEGER Raymond	34700 LODEVE
Madame	LLOBERA Géraldine	34830 JACOU

Monsieur	LORGEOU Nicolas	(placé en indisponibilité pour une période indéterminée)
Madame	MARRET Delphine	34000 MONTPELLIER
Monsieur	MARTIN DU BOSQ Pascal	34190 FERRIERES LES VERRERIES
Madame	MAURIOL Stéphanie	34830 JACOU
Madame	MERCIER Valérie	34830 JACOU
Madame	MONANGE Anne-Laure	34670 BAILLARGUES
Madame	MONESTIER Laurence	34130 MAUGUIO
Madame	MONTERRAT Mélissa	34086 MONTPELLIER
Madame	MOREL Danielle	34130 MAUGUIO
Madame	NOEL Caroline	34742 VENDARGUES
Monsieur	NOEL Pierre Alexandre	34742 VENDARGUES
Monsieur	OLIVIER Laurent	34400 LUNEL
Monsieur	PARMENTIER Pascal	34500 BEZIERS
Madame	PATALIN-CHANU Fabienne	34430 SAINT-JEAN-DE-VEDAS
Madame	PLANTIER Christine	34000 MONTPELLIER
Monsieur	PONS Jean-Marc	34300 AGDE
Madame	QUAGLIARA Nathalie	34500 BEZIERS
Monsieur	QUENET Jean-Pierre	34080 MONTPELLIER
Madame	RAMEY Marie-Christine	34110 FRONTIGNAN
Madame	RASCALON Solange	34434 SAINT JEAN DE VEDAS
Madame	RODRIGUEZ Anne-Charlotte	34590 MARSILLARGUES
Madame	ROUPIE Géraldine	34080 MONTPELLIER
Madame	ROUSSET Chantal	34990 JUVIGNAC
Madame	SALGUES Françoise	34800 CLERMONT L'HERAULT
Monsieur	SANCHEZ Thierry	34080 MONTPELLIER
Madame	SCHILD Alexandra	34000 MONTPELLIER
Madame	SOUCHON Lydie	34300 AGDE
Madame	SYDENHAM Delphine	34990 JUVIGNAC
Monsieur	TEULON Georges	30120 AVEZE
Madame	TOLEDO Florence	11800 BARBAIRA
Madame	UNAL Amélie	34740 VENDARGUES
Madame	VIDAL Véronique	34130 MAUGUIO
Monsieur	ZUCCONI Frédéric	(placé en indisponibilité pour une durée indéterminée)

3) En qualité de personnes physiques et de services préposés d'établissement :

TRIBUNAL JUDICIAIRE : MONTPELLIER

Services Préposés d'Etablissement

La préposée au Service Majeurs Protégés du Centre Hospitalier Universitaire de Montpellier
Hôpital la Colombière - 39, avenue Charles Flahaut - Pavillon 41 - Rez de jardin 34295 MONTPELLIER
cedex 5

Le service est désigné pour exercer des mesures de protection des majeurs hébergés ou soignés, y compris à titre ambulatoire, dans les établissements suivants :

Hôpital Arnaud de Villeneuve
371, avenue du Doyen Gaston Giraud
34295 MONTPELLIER cedex 5

Centre Antonin Balmes
39, avenue Charles Flahaut
34295 MONTPELLIER cedex 5

Hôpital Lapeyronie
191, avenue du Doyen Gaston Giraud
34295 MONTPELLIER cedex 5

Hôpital Gui de Chauliac
2, avenue Bertin Sans
34295 MONTPELLIER cedex 5

Hôpital La Colombière
39, avenue Charles Flahaut
34295 MONTPELLIER cedex 5

Hôpital Saint Eloi
2, avenue Bertin Sans
34295 MONTPELLIER cedex 5

CSPA de Bellevue
1, place Jean Baumel
34295 MONTPELLIER cedex 5

Centre Hospitalier de Lunel
141, place de la République
CS 10014
34403 LUNEL

La préposée au Service Majeurs Protégés du Centre Hospitalier de Clermont l'Hérault
Cours Chicane - BP 97 - 34800 CLERMONT L'HERAULT

Le service est désigné pour exercer des mesures de protection des majeurs hébergés ou soignés, y compris à titre ambulatoire, dans l'établissement suivant :

Centre Hospitalier de Clermont l'Hérault
Cours Chicane - BP 97
34800 CLERMONT L'HERAULT

La préposée au Service Majeurs Protégés du Centre Hospitalier de Lodève
13, boulevard Pasteur - BP 70 - 34702 LODEVE CEDEX

Le service est désigné pour exercer des mesures de protection des majeurs hébergés ou soignés, y compris à titre ambulatoire, dans l'établissement suivant :

Centre Hospitalier de Lodève
13, boulevard Pasteur - BP 70
34700 LODEVE

EHPAD L'Ecureuil
25, avenue de la République
34700 LODEVE

EHPAD La Providence
4, rue de l'Hôtel de ville
34700 LODEVE

EHPAD La Rouvière
Chemin du Campis
34700 SOUBES

EHPAD RONZIER JOLY
Rue Françoise Giroud
34800 CLERMONT L'HERAULT

ESAT Le Roc Castel
156, rue des Ecoles
34520 LE CAYLAR

TRIBUNAL DE PROXIMITE : SETE

Service Préposé d'Etablissement

La préposée au Service Majeurs Protégés des Hôpitaux du Bassin de Thau
Hameau Résidentiel Médicalisé « Les Pergolines » - chemin des poules d'eau – BP 475 - 34207 SETE
cedex

Le service est désigné pour exercer des mesures de protection des majeurs hébergés ou soignés dans les établissements suivants :

Hôpital Saint-Clair
Boulevard Camille Blanc – BP 475
34270 SETE cedex

Hôpital Saint Loup
(Court séjour et Unité de soins de longue
durée)
Boulevard des Hellènes
34300 AGDE

Hameau Résidentiel Médicalisé « Les Pergolines »
(Unité de soins longue durée et EHPAD)
Chemin des poules d'eau – BP 475
34207 SETE cedex

EHPAD L'Estagnol
15, chemin de l'Estagnol
34450 VIAS

EHPAD Claude Goudet
15, avenue Victor Hugo
34340 MARSEILLAN

EHPAD « Laurent Antoine »
7, rue du Docteur Barral
34300 AGDE

TRIBUNAL JUDICIAIRE : BEZIERS

Services Préposés d'Etablissement

La préposée au Service Majeurs Protégés des Hôpitaux du Bassin de Thau
Hameau Résidentiel Médicalisé « Les Pergolines » - chemin des poules d'eau
BP 475 - 34207 SETE cedex

Le service est désigné pour exercer des mesures de protection des majeurs hébergés ou soignés dans les établissements suivants :

Hôpital Saint-Clair
Boulevard Camille Blanc – BP 475
34270 SETE cedex

Hôpital Saint Loup
(Court séjour et Unité de soins de longue
durée)
Boulevard des Hellènes - 34300 AGDE

Hameau Résidentiel Médicalisé « Les Pergolines »

(Unité de soins longue durée et EHPAD)

Chemin des poules d'eau – BP 475

34207 SETE cedex

EHPAD L'Estagnol

15, chemin de l'Estagnol

34450 VIAS

EHPAD Claude Goudet

15, avenue Victor Hugo 34340 MARSEILLAN

EHPAD « Laurent Antoine »

7, rue du Docteur Barral

34300 AGDE

La préposée au Service Majeurs Protégés du Centre Hospitalier de Béziers

Espace Perréal – 2, boulevard Perréal – BP 740 - 34525 BEZIERS cedex

Le service est désigné pour exercer des mesures de protection des majeurs hébergés ou soignés, y compris à titre ambulatoire, dans les établissements suivants :

Centre Hospitalier de Béziers

2 rue Valentin Haüy - BP 740 - 34525 BEZIERS

cedex

Centre de Psychothérapie Camille Claudel

Rue Rivetti – BP 740 - 34525 BEZIERS cedex

Espace Perréal

2 boulevard Perréal – BP 740 - 34525 BEZIERS

cedex

La préposée au Service Majeurs Protégés du Centre Hospitalier de Pézenas

22, rue Henri Reboul – BP 62 - 34120 PEZENAS

Le service est désigné pour exercer des mesures de protection des majeurs hébergés ou soignés, y compris à titre ambulatoire, dans l'établissement suivant :

Hôpital de Pézenas

22, rue Henri Reboul – BP 62 - 34120 PEZENAS

**La préposée au Service Majeurs Protégés du Groupement des Maisons de Retraite du Saint Chinianais
« Les Oliviers » - 3, quai La Trivalle – 34360 SAINT CHINIAN**

Le service est désigné pour exercer des mesures de protection des majeurs hébergés ou soignés, y compris à titre ambulatoire, dans les établissements suivants :

EHPAD « Les Oliviers »

3, quai la Trivalle

34360 – SAINT CHINIAN

Hôpital Local de Bédarieux

Allée Noémie Berthomieu

34600 - BEDARIEUX

EHPAD « Les Pins »

Boulevard de l'Orb

34460 – CESSENON-SUR-ORB

Article 2 :

La liste des personnes et services habilités pour être désignés, au titre de l'article L. 471-2 du code de l'action sociale et des familles, en qualité de **mandataire judiciaire à la protection des majeurs** par les juges des contentieux de la protection pour exercer des mesures de protection des majeurs au titre de la **mesure d'accompagnement judiciaire (MAJ)** est ainsi établie pour le département de l'Hérault :

1) En qualité de services :**TRIBUNAUX JUDICIAIRES : MONTPELLIER, SETE ET BEZIERS**

Services MJPM autorisés	Adresses	
Association pour Personnes en Situation de Handicap - APSH 34 Service de Tutelle	<u>Siège social et antenne de Montpellier :</u> Espace Louis Viala 284, avenue du Professeur J.L. Viala Parc Euromédecine II <u>Antenne de Béziers :</u> Espace Jean Moulin 44 avenue Jean Moulin	34193 MONTPELLIER Cedex 5 34500 BEZIERS
Association Tutélaire de Gestion (ATG)	<u>Antenne de Montpellier :</u> Immeuble le Newton 386, quai Louis le Vau <u>Antenne de Béziers :</u> 8, rue de l'Olivette CS 30001	34000 MONTPELLIER 34535 BEZIERS CEDEX 1
GERANTO SUD	<u>Siège social et Antenne de Montpellier :</u> Résidence ELECTRA 834, avenue du Mas d'Argeliers <u>Antenne de Sète :</u> 103, quai d'Orient <u>Antenne de Béziers :</u> 191, rue Monte Cassino	34070 MONTPELLIER 34200 SETE 34500 BEZIERS
Union Départementale des Associations Familiales (UDAF 34)	<u>Siège social et Antenne de Montpellier :</u> 160, rue des Frères Lumière <u>Antenne de Sète :</u> 16, rue Denfert-Rochereau <u>Antenne de Béziers :</u> 69, impasse Delhon <u>Antenne de Lodève :</u> 40, avenue de Fumel	34000 MONTPELLIER 34200 SETE 34500 BEZIERS 34700 LODEVE

2) En qualité de personnes physiques exerçant à titre individuel :

TRIBUNAUX JUDICIAIRES : MONTPELLIER – SETE – BEZIERS

MJPM agréés	Lieu d'exercice
Madame DANA Nacéra	34000 MONTPELLIER

3) En qualité de personnes physiques et de services préposés d'établissement : NEANT

Article 3 :

La liste des personnes et services habilités pour être désignés, au titre de l'article L. 474-1 du code de l'action sociale et des familles, en qualité de **délégué aux prestations familiales** par les juges des enfants pour exercer des mesures de protection au titre de la **mesure judiciaire d'aide à la gestion du budget familial (MJAGBF)** est ainsi établie pour le département de l'Hérault :

TRIBUNAL JUDICIAIRE : MONTPELLIER

1) En qualité de services :

Services DPF autorisés	Adresses	
Association pour la Protection de l'Enfance et de l'Adolescence (APEA)	45, rue Maurice Béjart	34080 MONTPELLIER
Union Départementale des Associations Familiales (UDAF 34)	<u>Siège social et Antenne de Montpellier :</u> 160, rue des Frères Lumière	34000 MONTPELLIER
	<u>Antenne de Sète :</u> 16, rue Denfert-Rochereau	34200 SETE

2) En qualité de personnes physiques exerçant à titre individuel : NEANT

TRIBUNAL JUDICIAIRE : BEZIERS

1) En qualité de services :

Services DPF autorisés	Adresses	
Comité de Sauvegarde de l'Enfance du Biterrois (CSEB)	35, rue de Rocagel	34500 BEZIERS

Union Départementale des Associations Familiales (UDAF 34)	Antenne de Béziers : 69, impasse Delhon	34500 BEZIERS
	Siège social à Montpellier : 160, rue des Frères Lumière	34000 MONTPELLIER

2) En qualité de personnes physiques exerçant à titre individuel : NEANT

Article 4 :

L'arrêté préfectoral n° 2019 / 0096 du 20 septembre 2019 est abrogé.

Article 5 :

Une ampliation du présent arrêté sera notifiée :

- aux intéressés (personnes et services portés sur cette liste) ;
- aux procureurs de la République près les tribunaux judiciaires de Montpellier et Béziers ;
- aux juges des contentieux de la protection des tribunaux judiciaires de Montpellier, Sète, Béziers ;
- aux juges des enfants des tribunaux judiciaires de Montpellier et Béziers.

Article 6 :

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Hérault.

Article 7 :

Monsieur le secrétaire général de la préfecture de l'Hérault et Monsieur le directeur départemental de l'emploi, du travail et des solidarités de l'Hérault sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Le préfet,

Pour le préfet et par délégation,
Le secrétaire général


Thierry LAURENT

La présente décision peut, dans le délai maximal de deux mois suivant l'expiration d'un délai d'un mois à compter de la date de cessation de l'état d'urgence sanitaire déclaré par l'article 4 de la loi n° 2020 - 290 du 23 mars 2020, faire l'objet d'un recours administratif, soit gracieux auprès du Préfet de l'Hérault - 34 place des Martyrs de la Résistance - 34062 MONTPELLIER CEDEX 2, soit hiérarchique auprès du Ministre des solidarités et de la santé - 14 Avenue Duquesne, 75350 Paris. L'absence de réponse dans un délai de deux mois vaut décision implicite de rejet.

Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal Administratif de Montpellier - 6 rue Pitot - 34000 MONTPELLIER dans le délai maximal de deux mois suivant l'expiration d'un délai d'un mois à compter de la date de cessation de l'état d'urgence sanitaire déclaré par l'article 4 de la loi n° 2020 - 290 du 23 mars 2020, ou à compter de la réponse de l'administration si un recours administratif a été préalablement déposé. Le tribunal administratif peut également être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible via le site www.telerecours.fr